

## L'aménagement du mont Saint-Michel nuit-il à sa fréquentation

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Lundi, 11 Juin 2012 00:00 -

---

La polémique était attendue et elle n'a pas manqué de se produire. Mais les questions qu'elle soulève valent aussi pour d'autres grands sites touristiques et - plus généralement - pour l'équilibre à trouver entre défense du patrimoine et intérêts touristiques et économiques. Depuis le 28 avril 2012, plus aucun véhicule ne stationne au pied du mont Saint-Michel, classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

En contrepartie de la suppression de ce parking (jusqu'à 4.000 voitures), un nouveau parc de stationnement a été mis en place près de l'entrée de la baie et un service de navettes réversibles et gratuites (le prix étant compris dans celui du stationnement) assure le trajet pour rejoindre le mont.

Le quai de départ est situé à deux kilomètres du mont tandis que le terminal provisoire - qui remplace le parking - est installé à proximité immédiate de l'entrée du mont. Ce nouvel aménagement s'inscrit dans le cadre - plus vaste - du rétablissement du caractère maritime du mont Saint-Michel.

[en savoir plus](#)

**Consultez la source sur Veille info tourisme:** [L'aménagement du mont Saint-Michel nuit-il à sa fréquentation](#)